



L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE PONT-A-CELLES RECHERCHE DES ACCUEILLANTS EXTRASCOLAIRES (H/F)

VOTRE FONCTION

Vous assurerez l'accueil des enfants de 2.5 ans à 12 ans en dehors des heures de cours pendant l'année scolaire.

Vous prendrez en charge leur encadrement et l'animation pendant l'accueil extrascolaire.

Les contrats peuvent couvrir une ou plusieurs périodes de travail : matin, midi, soir et mercredi après-midi.

VOTRE PROFIL

Vous disposez d'un diplôme adapté à la fonction (auxiliaire de l'enfance, éducateur A2, animateur de centre de vacances) ou, à défaut, vous avez votre formation ATL de 100h.

Vous faites preuve de conscience professionnelle, d'autonomie et de rigueur dans l'exécution de votre travail.

Vous êtes capable de travailler en équipe.

Vous êtes prêt(e) à accepter un travail à temps partiel et à horaire coupé (le matin, le midi, le soir et le mercredi après-midi).

Vous disposez d'un moyen de déplacement vous permettant de vous rendre facilement sur votre lieu de travail tenant compte des horaires coupés.

SPÉCIFICITÉ DU CONTRAT :

Contrats à durée déterminée à horaires variables (maximum 25 heures/semaine).

POUR POSTULER, vous devez, **avant le 13 août 2021**, envoyer une lettre de motivation, accompagnée d'un CV et d'une copie des diplômes obtenus à l'adresse mail nathalie.dupont@pontacelles.be.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Madame Dupont Nathalie au 071 84 90 72.

Administration communale de Pont-à-Celles

